

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix sept, le 21 février à vingt heures.

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Alexandra ROSETTI, Maire.

Date de convocation : 15 février 2017.

Date d'affichage : 15 février 2017.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	4 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY-LABE	5 ^{ème} Maire-adjointe
Madame	Nathalie	FERET PUIG	7 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	GOUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	6 ^{ème} Maire-adjoint
donne pouvoir à Monsieur Christophe BOISSONNADE			
Madame	Sylvie	BRUNNER	Conseillère municipale
donne pouvoir à Monsieur Christophe GOUX			
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Annabelle GAUTHERON			
Monsieur	Thomas	KEKENBOSCH	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Geneviève TELLIER			

Conseiller absent :

Monsieur	Jean-Baptiste	HENRY	Conseiller municipal
----------	---------------	-------	----------------------

soit, à l'ouverture de la séance :

— nombre de Conseillers en exercice : 33

— présents : 28

- représentés : 4

- absent : 1

- votants : 32

Secrétaire de séance :

Madame Annabelle GAUTHERON a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32).

La séance est ouverte à 20 h 04.

LE CONSEIL MUNICIPAL

POINT 1

Approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux des 27 septembre et 8 novembre 2016

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Le Conseil municipal approuve, à la majorité absolue (Pour : 32 voix/32), les procès-verbaux des Conseils municipaux des 27 septembre et 8 novembre 2016.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAROUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

DÉLIBÉRATIONS

POINT 2 2017-02-01

Rapport d'activité 2015 de Saint Quentin en Yvelines (SQY)

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

***Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,***

PREND ACTE du rapport d'activité 2015 de Saint Quentin en Yvelines.

POINT 3 2017-02-02

Modification du tableau des effectifs - Création et suppression de postes

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

***Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),***

APPROUVE les modifications à apporter au tableau des effectifs de la Ville de Voisins le Bretonneux comme précisé au tableau annexé, soit :

- 1 création de poste
- 3 suppressions de poste

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au Budget Primitif 2017, chapitre et articles concernés,

DIT que les modifications du tableau des effectifs prendront effet au 1^{er} mars 2017.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAROUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 4 2017-02-03

Adhésion de la ville de Voisins le Bretonneux à l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des Territoires (ANDRHDT)

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),

APPROUVE l'adhésion de la ville de Voisins le Bretonneux à l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines des Territoires (ANDRHDT),

S'ENGAGE à verser le montant de l'adhésion annuelle fixée à 31 euros,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 5 2017-02-04

Indemnités des élus

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 30 voix/32),

FIXE, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le montant de l'indemnité de fonction versée :

- au Maire : à 63,15 % du traitement afférent à l'indice brut terminal,
- aux Maires-adjoints : à 23,05 % du traitement afférent à l'indice brut terminal,
- au Conseiller municipal délégué : à 6,88 % du traitement afférent à l'indice brut terminal,
- aux Conseillers municipaux rapporteurs : à 1,91 % du traitement afférent à l'indice brut terminal.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal, chapitre et articles concernés.

Pour (30) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN

Abstention (2) : Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Contre (0)

POINT 6 2017-02-05

Fiscalité directe locale - Année 2017

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 25 voix/32),

FIXE les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2017 comme suit :

- taxe d'habitation.....14,70 %
- taxe sur le foncier bâti..... 21,28 %
- taxe sur le foncier non bâti.....102,04 %

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relevant de cette décision.

Pour (25) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY

Contre (7) : Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0)

POINT 7 2017-02-06

Adhésion de la ville de Voisins le Bretonneux à l'association Finances-Gestion-Evaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE)

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),

APPROUVE l'adhésion de la ville de Voisins le Bretonneux à l'Association Finances-Gestion-Evaluation des Collectivités Territoriales (AFIGESE),

S'ENGAGE à verser le montant de l'adhésion annuelle fixée pour les personnes morales à 170 euros nets (collectivité >= 10 000 habitants et < 20 000 habitants),

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 8

Information : liste des marchés conclus en 2016

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Le Conseil municipal,

PREND ACTE de la liste des marchés conclus en 2016.

POINT 9 2017-02-07

Abrogation des délibérations n° 201505058 et 2016-06-42 accordant une garantie d'emprunt à la société Antin Résidences pour la construction de cinq maisons en location-accession situées rue Alfred de Vigny dans le quartier du Mérantais

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),

ABROGE les délibérations n° 201505058 du 26 mai 2015 et n° 2016-06-42 du 28 juin 2016 par lesquelles le Conseil municipal a accordé à la société ANTIN RESIDENCES une garantie d'emprunt à hauteur de 759 085,50 euros, pour une durée de 30 ans, dans le cadre de la construction de cinq

maisons en location accession situées rue Alfred de Vigny dans le quartier du Mérantais.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 10 2017-02-08

Approbation du rapport du 6 décembre 2016 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 29 voix/32),

APPROUVE le rapport de la CLETC, daté du 6 décembre 2016, joint à la présente délibération, traitant des compétences suivantes :

- Les aires d'accueil des gens du voyage
- Les espaces verts
- Le mobilier urbain
- Les hydrants
- Les déclarations d'intention d'aliéner
- Les eaux pluviales

VALIDE les nouveaux montants corrigés d'Attributions de Compensation pour 2016 et 2017 comme suit :

Commune	Montant AC 2016	Montant AC 2017
Elancourt	4 998 760 €	4 998 760 €
Guyancourt	6 751 047 €	6 751 047 €
Magny les Hameaux	1 999 501 €	1 999 501 €
Montigny le Bretonneux	6 182 621 €	6 182 621 €
Trappes	8 122 913 €	8 122 913 €
La Verrière	2 914 377 €	2 914 377 €
Voisins le Bretonneux	2 253 404 €	2 253 404 €
Les Clayes sous Bois	7 510 745 €	6 620 316 €
Plaisir	15 132 052 €	13 318 251 €
Villepreux	1 579 794 €	1 100 221 €
Coignières	5 516 870 €	5 214 555 €
Maurepas	9 390 818 €	8 657 886 €

Pour (29) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (3) : Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH,

Contre (0)

POINT 11 **2017-02-09**

Convention de groupement de commandes entre Saint Quentin en Yvelines, l'Île de Loisirs et les communes de Villepreux et Voisins le Bretonneux, pour la passation d'un marché public de fourniture de carburant par cartes accréditives

Sur proposition de Joël DENEUX, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Systèmes d'Information,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),

APPROUVE le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre Saint Quentin en Yvelines, l'Île de Loisirs et les communes de Villepreux et Voisins le Bretonneux pour la passation d'un marché public de fourniture de carburant par cartes accréditives et services associés, qui, annexé à la présente délibération, précise le rôle de chacune des parties dans la procédure d'attribution et d'exécution du marché à conclure,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante et tout document afférent à cette affaire,

PRECISE que Saint Quentin en Yvelines est désigné coordonnateur dudit groupement et qu'à ce titre, sa commission d'appel d'offres sera compétente pour l'attribution du marché.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

POINT 12 **2017-02-10**

Elaboration du PLUi de Saint Quentin en Yvelines (SQY) – Modification du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et avis sur le dossier de PLUi avant approbation

Sur proposition de Jocelyn BEAUPEUX, Maire-adjoint, délégué à l'Aménagement du territoire et à la Concertation,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 25 voix/32),

APPROUVE les modifications apportées au projet de PLUi de Saint Quentin en Yvelines (sur son périmètre antérieur au 1^{er} janvier 2016) arrêté le 17 décembre 2015 et arrêté une seconde fois le 26 mai 2016, modifications figurant dans la liste annexée à la présente délibération.

DONNE un avis favorable au dossier de PLUi modifié.

DEMANDE à Saint Quentin en Yvelines d'approuver ledit PLUi.

Pour (25) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY

Contre (7) : Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0)

POINT 13 2017-02-11

Dénomination de la voie sise entre la rue Serpentine et la place Victor Segalen

Sur proposition de Jocelyn BEAUPEUX, Maire-adjoint, délégué à l'Aménagement du territoire et à la Concertation,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),

DECIDE de procéder à la dénomination de la voie située entre la rue Serpentine et la place Victor Segalen, cadastrée section AI n° 534 pour partie et AI n° 64,

DECIDE de nommer cette voie : « Chemin du Val Fleuri »,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUBEERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

SERVICES A LA POPULATION ET LOISIRS
--

POINT 14 2017-02-12

Rapport annuel relatif à la gestion du Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred de Vigny (saison 2015-2016)

Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport d'activités 2015-2016 relatif aux activités et à la gestion du Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred de Vigny.

POINT 15 2017-02-13

Rapport annuel relatif à la gestion de l'association « Ecole de Musique de Voisins » (saison 2015-2016)

Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport d'activités 2015-2016 relatif aux activités et à la gestion de l'association « École de Musique de Voisins »

POINT 16 2017-02-14

Rapport annuel relatif à la gestion de l'association « Met'Assos » (saison 2015-2016)

Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement

***Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,***

PREND ACTE du rapport d'activités de la saison 2015-2016 relatif aux activités et à la gestion de l'association « Met'Assos ».

POINT 17 2017-02-15

Subvention pour deux classes d'environnement

Sur proposition de Nathalie FERET PUIG, Maire-adjointe, déléguée à l'Enseignement, aux Centres de loisirs et à la Petite Enfance

***Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),***

ACCORDE une subvention de 3 456 euros à l'école élémentaire des « Pépinières » et une subvention de 2 632 euros à l'école élémentaire des « 40 Arpents », soit un total de 6 088 euros pour l'organisation de leur séjour,

DIT que la subvention sera calculée en fonction du quotient familial et qu'elle sera de :

- 161,26 euros pour les quotients A, B et C,
- 132,64 euros pour le quotient D,
- 104,01 euros pour les autres quotients,

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2017, chapitre et articles concernés,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à cet effet.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUBEDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

POINT 18 2017-02-16

Subvention aux coopératives scolaires - Année 2016/2017

Sur proposition de Nathalie FERET PUIG, Maire-adjointe, déléguée à l'Enseignement, aux Centres de loisirs et à la Petite Enfance

***Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à la majorité absolue, (Pour : 32 voix/32),***

FIXE le montant de la subvention à 7 euros par élève et à 123 euros par classe pour l'année scolaire 2016/2017,

ACCORDE aux écoles une subvention de 13 764 euros pour les coopératives scolaires de l'année scolaire 2016/2017 selon le tableau ci-dessous :

Écoles	Cycle	Classes	Élèves	7 € par élève	123 € par classe	Total subvention
40 Arpents	Maternelle	2	42	294	246	540
	Élémentaire	4	90	630	492	1 122
Bois de la Garenne	Maternelle	2	63	441	246	687
	Élémentaire	6	140	980	738	1 718
Grande Ile	Maternelle	3	91	637	369	1 006
	Élémentaire	5	131	917	615	1 532
Lac	Maternelle	2	47	329	246	575
	Élémentaire	4	105	735	492	1 227
Pépinières	Maternelle	3	71	497	369	866
	Élémentaire	6	141	987	738	1 725
Sente des Carrières	Maternelle	3	90	630	369	999
	Élémentaire	6	147	1 029	738	1 767
TOTAL		46	1 158	8 106	5 658	13 764

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2017, chapitre et articles concernés.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Jocelyn BEAUPEUX, Patricia GOY-LABE, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Sylvie BRUNNER, Michel CHAUSSAVOINE, Christophe GOUX, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUBEDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Thomas KEKENBOSCH, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

DECISIONS DU MAIRE

Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (n° 2016/96 à n° 2017/16)

- Question de Thierry GASTEAU sur la décision n° 2016/97 : il demande si cette acquisition vise à remplacer un mini-bus ou si c'est un véhicule supplémentaire.
Alexandra ROSETTI répond qu'il s'agit de remplacer l'un des véhicules.
- Question de Thierry GASTEAU en lien avec la décision n° 2017/04 : s'agit-il de la dernière phase des travaux du Centre sportif « Les Pyramides ».
Alexandra ROSETTI confirme que les travaux sont terminés.

INTERVENTIONS / QUESTIONS ORALES

- Déclaration de Thierry GASTEAU concernant la non parution de la tribune de Voisins Ma Ville dans la publication *Le Vicinois* de février 2017.

INFORMATIONS

- Alexandra ROSETTI annonce la tenue d'une commission élargie le jeudi 16 mars sur le thème du plan pluriannuel de déploiement de la vidéoprotection.

La séance est levée à 23 h 13.

**La séance du prochain Conseil municipal se déroulera
le mardi 25 avril 2017 à 20 heures.**



Alexandra ROSETTI
Maire

Le présent compte-rendu a été affiché ce jour, sur le panneau situé sur le parvis de la Mairie, en exécution de l'article L.2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

